



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Février 2017



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie communale

Les réseaux d'eau potable

4

Urbanisme

Maison médicale

Accessibilité

Cimetière

Numérotation et dénomination des voies

5

Fleurissement

6

Les services

Bureau de Poste

École

6

Les jeunes en action

CMJ... une équipe s'en va, une autre se reforme

7

Agenda 21

Labellisation « Notre Village »

Premier café-débat

Atelier initiation au greffage

4^e troc de plantes... le printemps s'annonce !

L'Agenda 21 est sur Facebook !

8

La vie des associations

Comité de jumelage

L'association des Parents d'Élèves

La FNACA

9

Le Foyer rural

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Le Club des Aînés

Club de Tennis de Table

10

Les Réveillhès vous invitent au cabaret

Le 16^e Homme Corrèze fait le Haka !

Yog'attitude

Auto-moto club

11

Nouvelles brèves

Les mains à la pâte

Le mur de la honte

Le Dr. Lascaux a pris sa retraite

12

Les élections en 2017

Recensement au Service National de Limoges

Recensement de la population en 2017

Lire et Faire Lire !

13

Que faire de vos déchets de soins perforants ?

14

Les services

CCAS

14

Les élus ont la parole

15

Cela s'est passé en 2016

16

<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 - **Télécopie** : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin municipal d'information n° 65 février 2017

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

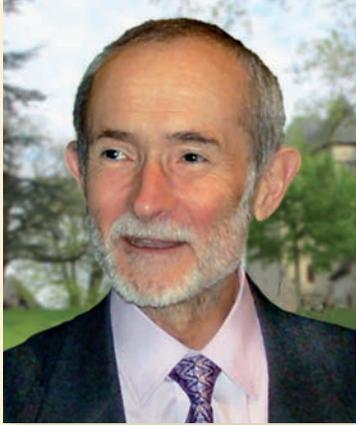
Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - Halloween... les petits diables et vampires du quartier Mialet
- Premier café-débat de l'Agenda 21



2017 est là... qu'en ferons-nous ?

Oui, qu'en ferons-nous, puisque nous sommes individuellement et solidairement impliqués dans la construction et l'évolution de notre monde ? Oh, bien sûr, à la modeste échelle de chacun de nous : mais si le travail d'une fourmi est insignifiant, celui de la colonie s'avère parfois colossal !

La parabole n'est pas si éloignée que ça de nos préoccupations quotidiennes. Qu'on en juge...

Au niveau communal, l'action municipale ne saurait suppléer le rôle que chacun de nous avons à jouer dans la qualité du « vivre ensemble » : relations de voisinage, civisme dans la gestion des déchets, du comportement routier, responsabilité vis-à-vis de ses animaux domestiques, préservation des lieux et édifices publics, participation aux moments forts de la vie communale... La liste est longue des petits gestes quotidiens qui participent de l'harmonie collective. La collectivité n'est pas là pour pallier les défaillances individuelles, ou satisfaire les revendications égoïstes – et encore moins pour réparer des incivilités imbéciles qui coûtent cher à tous !

Au plan national, l'année 2017 sera propice à l'expression démocratique, avec d'importantes échéances électorales (en fait, quel que soit leur niveau, elles sont toutes importantes...). Je forme des vœux pour que le débat s'élève au-dessus de l'invective ou du « prêt à penser », mais permette à chacun d'en comprendre les enjeux et d'en percevoir les perspectives : pas de démocratie sans éducation, et la démagogie ambiante nous en éloigne bien souvent !

C'est donc bien de civisme dont il est question : civisme local, civisme citoyen. Je forme des vœux pour que les Fortunadais, qui ont souvent détenu le Ruban Bleu de la participation électorale, soient à nouveau très nombreux à venir exprimer leur choix ; un choix réfléchi, mûri, responsable, et qui, au-delà des sensibilités personnelles, vienne conforter et nourrir ce qui fait l'originalité et la force de notre République : Liberté, Égalité, Laïcité, Fraternité (un peu trop souvent oubliée à mon goût, cette dernière...), et Solidarité, en particulier vis-à-vis des plus démunis.

Je forme des vœux pour que cet élan citoyen s'exprime aussi localement, et au quotidien, dans nos comportements. Alors, oui, dans ce contexte, la collectivité a un rôle à jouer, en favorisant les équipements et services facilitateurs, en soutenant les associations et initiatives qui « font du lien social », en activant les axes arrêtés dans l'Agenda 21 local...

C'est ce que les élus s'efforceront, cette année encore, de mettre en œuvre, dans la mesure de leurs moyens, mais toujours avec honnêteté. Les pages qui suivent vous en donneront un aperçu.

2017 est là : je souhaite à chacun de vous, chère concitoyenne, cher concitoyen, une année de santé, une année de réussite dans vos projets, une année pleine de petites et grandes satisfactions individuelles et collectives. Une année de paix, une année dynamique, une année conviviale.

Toujours très cordialement à tous et à chacun.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Jaulin'. The signature is stylized and fluid.

Michel JAULIN

Les réseaux d'eau potable

EXTENSION AU PUY CHAUVET

Les agents de la commune ont réalisé une extension de réseau d'eau potable reliant Clairfage vers le Puy Chauvet.



4^e TRANCHE DES TRAVAUX DE NEUTRALISATION- MINÉRALISATION- DÉSINFECTION

La partie canalisation assurée par l'entreprise Miane et Vinatier est à ce jour terminée. 1,6 km de canalisations ont été réalisés entre La Chapeloune et le réservoir de l'IME afin de desservir ce secteur de la commune avec l'eau venant de la nouvelle unité de traitement et minéralisation de Riou Blanquet. Une autre canalisation a été terminée entre l'unité de Riou Blanquet et les forages de Clairfage. Ceux-ci seront équipés prochainement.

La partie installation hydraulique et génie civil, assurée par les entreprises Hydro Élec et Martinie est en voie d'achèvement également. Elles interviennent sur la nouvelle unité de

traitement-minéralisation-désinfection d'Ampinat, à l'emplacement du réservoir existant. Une extension a été réalisée afin de permettre l'installation d'une cuve de calcaire pour la minéralisation. Cette unité desservira le « Sud-Ouest » de la commune.



LE 22 MARS, JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Les élus et les agents vous proposent, dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, une visite guidée des installations de la commune. Notre journée communale devrait avoir lieu le samedi 25 mars au matin.

SAINTE-FORTUNADE

SAMEDI 25 MARS
JOURNÉE SUR L'EAU

Portes ouvertes

- Au système de filtration moderne de « La lagune »
- À la nouvelle unité de traitement-minéralisation-désinfection de Riou-Blanquet

Entre 9 h et 12 h sur site

APPARENEMENT, EN VOLA À DUE D'INTERDIREMENT ALLER À NOTRE LAGUNE !

Maison médicale

Le projet de Maison Médicale sur le site de la Grange-Neuve progresse bien en ce début d'année. Il ambitionne, outre l'hébergement des actuels professionnels de santé (Pauline Perrier, pédicure-podologue, et le Dr. Cristina Comisel, médecin généraliste), la capacité d'accueil d'un autre praticien, gage d'une attractivité indispensable - et une possibilité technique d'extension ultérieure si nécessaire.

Travail simultané dans 3 domaines :

- Aspect financier: le dossier est bouclé, et de façon positive, avec les garanties de subventions obtenues (État, Agglo, Département, Sénateur);
- Aspect juridique: le protocole commune/professionnelles définissant les droits et obligations respectives des parties est en bonne voie de conclusion;
- Aspect technique: l'architecte a été retenu après Appel d'offres; il a d'ores et déjà proposé une es-

Accessibilité

Conformément à l'agenda de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, des travaux de pose de rambarde ont été effectués à la salle polyvalente et au foyer rural.



Rambarde à l'entrée de la salle polyvalente.

quisse qui donne un aperçu de ce que pourrait être, au milieu de

l'année 2018, la Maison Médicale de Sainte-Fortunade.



Projet provisoire de M. Henry Turlier, architecte.

Cimetière

LOGICIEL DE GESTION DU CIMETIÈRE ET SES AVANTAGES

Courant 2016 le conseil municipal a opté pour un nouveau logiciel moins coûteux et plus performant que le précédent :

- il permet entre autres aux agents concernés de maîtriser les nouvelles concessions offertes à la vente après l'opération de reprise des tombes en état d'abandon;
- des panneaux d'affichage sont en cours d'installation et le nouveau plan issu du logiciel fera apparaître

les emplacements disponibles à la vente ;

- sur ce plan seront repérés les emplacements de dix nouveaux containers pour le tri des ordures: couvercle vert pour les végétaux et couvercle marron pour les autres ordures.

La commune remercie les usagers pour leur respect du tri et de la dignité inhérente à ce lieu.



Numérotation et dénomination des voies « Cœur de commune »

Certains services ou prestataires ont encore du mal à trouver leur destination, malgré la numérotation installée dans le cœur de notre commune. L'absence ou la double

présence de numéros seraient à l'origine de ce problème. Nous vous rappelons que votre numéro d'habitation doit être visible depuis la rue et que les numéros jusqu'alors utilisés pour

certaines rues doivent être désormais retirés.

Fleurissement

MARCHÉ AUX FLEURS

Le désormais traditionnel marché aux fleurs, aura lieu cette année, en raison des élections, le dimanche 14 mai, entre 9 h et 13 h, sur la place des Anciens Combattants.



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Nous vous invitons cette année à retirer votre permis de végétaliser en Mairie afin d'embellir un peu plus l'espace public. Ce permis vient en complément de votre envie de fleurir vos espaces privés (façade, jardin, balcon...).



Les services

Bureau de Poste

Le Bureau de notre commune n'échappe pas au mouvement national de désaffectation, malgré l'indéniable service au public qu'il assure localement.

À l'issue des 3 années de « *Contrat de présence postale 2014-2016* », le décompte effectué par La Poste conduisait à une charge hebdomadaire effective de... 6 heures ! Cette diminution de 44% de l'activité, appliquée sur la base actuelle de 29 h 45

conduisait automatiquement à une amplitude horaire au 1^{er} janvier 2017 de 19 heures hebdomadaires... et avec 2 jours de fermeture complète...

C'est à l'unanimité que les élus ont décidé de se battre pour conserver, en dépit des chiffres annoncés, le maximum de service dans notre commune. Les longues négociations (septembre 2016 - janvier 2017) ont finalement abouti au compromis suivant :

- **maintien d'un Bureau de Poste dans la commune (en-dessous d'un certain seuil, l'Agence Postale, hébergée par la mairie, prend le relais);**
- **ouverture les mardis, jeudis et vendredis : 9 h - 12 h et 14 h - 16 h 30 et les mercredis et samedis : 9 h - 12 h.**



École

ACTIVITÉ JARDINAGE

Nos jeunes élèves découvrent que tout ce qu'on mange ne vient pas forcément du supermarché ! Un grand merci à Jean Pouget et à Philippe Trémouille, des habitants engagés et volontaires qui initient nos jeunes à la science horticole dans le cadre des activités périscolaires.



CMJ... une équipe s'en va, une autre se reforme



Les enfants grandissent et partent vers d'autres cieux ! Il en est ainsi pour nos juniors du Conseil Municipal des Jeunes qui ont œuvré de 2014 à 2016. Ils avaient placé la barre assez haut : création du logo du CMJ, mise en place de plusieurs concerts, 2 séances de cinéma en plein-air, animations et décors de Noël, concours des plus belles maisons décorées,

chasse aux œufs et au trésor à Pâques, Halloween...

Les plus grands, maintenant très absorbés par leurs études au Lycée, laissent la place à de nouveaux volontaires. Ces places ne peuvent pas rester vides et le nouveau CMJ doit aujourd'hui se reconstituer.

Tous les enfants âgés de 10 ans (CM2)

à 14 ans (3^e) peuvent aujourd'hui s'engager dans la vie municipale. Il suffit de se faire connaître à la mairie en téléphonant au 05 55 27 14 19. Une réunion d'information pour les familles intéressées sera prochainement organisée afin d'informer et de « recenser les troupes » !

SOIRÉE D'ÉPOUVANTE DANS LES SOMBRES RUELLES DU BARRY-BAS

Le soir du dimanche 30 octobre, le Conseil Municipal des Jeunes a souhaité organiser une sortie à la lumière des flambeaux dans le centre bourg.

Vampires, sorciers, sorcières, fantômes, diables ont marché à la lumière des flambeaux, en découvrant le centre bourg à la tombée de la nuit. Petits et grands ont apprécié cette manifestation qui s'est terminée par un verre de l'amitié à l'orangerie. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle nuit pleine de frissons !



Halloween, retraite aux flambeaux dans le bourg.

LES « ESPRITS MALÉFIQUES » DU QUARTIER MIALET RÔDAIENT AILLEURS...

Quant aux sorciers, sorcières, fantômes, diables et vampires du quartier Mialet, ils se sont réunis afin de fêter Halloween tous ensemble.

À la lumière des flambeaux et entourés de leurs parents, ils sont allés « jeter un sort » aux habitants de Mialet, La Chanal, La Vésine, La Couparie, du Mas et du château de la Morgue.

Après un périple de quatre kilomètres, ils sont tous revenus avec leur marmite remplie de bonbons.



Soirée d'outre-tombe à Mialet !

Labellisation « Notre Village »

Les membres du jury du Comité National de Labellisation de l'Association Nationale « Notre Village » a décerné le label « Notre Village Terre d'Avenir » le 29 novembre 2016 à notre commune. Ce label met en valeur nos efforts en faveur du développement durable au niveau de la protection de l'environnement,

de l'amélioration de la qualité de vie sans oublier l'importance du développement économique du territoire. Des panneaux ou totems « Notre Village Terre d'Avenir » seront prochainement implantés aux entrées du bourg pour signaler notre engagement. La DREAL a également souhaité soutenir



nos actions en accordant une subvention dans le cadre de l'Agenda 21 initié par Sainte-Fortunade.

Premier café-débat consacré à l'Agenda 21

Un premier café-débat, organisé par le comité Agenda 21, s'est déroulé récemment au bar-restaurant l'Étape de Sainte-Fortunade, en collaboration avec Corrèze Environnement. Autour du thème « Penser global, agir local », en lien avec la semaine de la Solidarité Internationale et le festival Alimenterre, une vingtaine de personnes

étaient venues pour échanger. Deux films ont été présentés : « The Change », un petit dessin animé sur les solutions face au changement climatique au Mozambique, et « Manger, c'est pas sorcier », un documentaire sur l'agriculture locale et biologique au Togo. Le prochain café-débat sur le thème « Plantes invasives » se tiendra le jeudi 16 février à 18 h au café Lagarde (entrée libre).



Atelier initiation au greffage d'anciennes pommes locales

Dans le cadre de l'Agenda 21, un atelier initiation au greffage « en fente » et « à l'anglaise compliquée » aura lieu le samedi 11 mars de 14 h à 18 h. Vous serez accueilli(e)s dans les serres de l'IME de Sainte-Fortunade à Lauthonie. À l'issue de cette initiation, vous pourrez repartir avec vos arbres greffés avec des variétés de pommes locales comme

la carrette de Sainte-Fortunade par exemple. Une participation de 10 euros sera demandée pour cet atelier. Afin de pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions et surtout de pouvoir offrir des greffons à l'ensemble des participants, nous vous demandons de

vous faire connaître par avance auprès de Gérard Chèze au 06 81 43 13 95 ou de Nina Trenchia à la mairie au 05 55 27 14 19.



Grefte à l'Anglaise

4^e troc de plantes... le printemps s'annonce !

Tous les fervents de jardin, les horticulteurs invétérés, les fanatiques du tubercule rare, les collectionneurs de graines, les botanistes incurables et autres amateurs de feuillages exotiques se doivent d'être au 4^e troc de plantes qui se tiendra le dimanche 9 avril dans le Parc du château, de 9 h à midi.

Les aficionados de cet événement le savent maintenant. Comme eux, venez avec vos plants, plantes et plantules, graines ou oignons, noyaux, fleurs, légumes ou buissons. Tout ce qui pousse, se sème, se taille ou rassasié peut ici s'échanger. Les conseils se troquent contre des expériences. Et entre deux découvertes, café,

tisanes et pâtisseries seront là pour réchauffer les passionnés!



L'Agenda 21 de Sainte-Fortunade est désormais sur Facebook !

Afin d'améliorer la communication entre le Comité de pilotage et la population et permettre au plus grand nombre de connaître cette démarche, le recours aux réseaux sociaux est nécessaire. L'Agenda 21 dispose donc désormais de sa propre page Facebook intitulée « Agenda 21 Sainte-Fortunade », visible même par les non-membres du

site à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/Agenda-21-Sainte-Fortunade-536517043217867/> Cette page vous permet de connaître tous les événements à venir en lien avec l'Agenda 21 de la commune (manifestations, réunions, photos...). Elle répertorie également les articles de presse en lien avec ces différentes actions. Grâce au

bouton « Envoyer un message » vous pouvez communiquer vos propositions et vos réactions. Nous comptons sur vous pour nous aider à faire vivre cet Agenda 21 et cette page !



Comité de jumelage

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, TÉLÉTHON ET FÊTE DE LA BIÈRE

L'assemblée générale du Comité de Jumelage en novembre a reconduit le conseil d'administration et accueilli deux nouvelles personnes : Jean-Pierre Mas et Patrick Coly. Le bureau est composé de : Régine Fraysse (présidente), Jean Vieillefond et Pierre Baffleuf (vice-présidents), Elvira Lemoigne (trésorière), Nicolas Chopard (trésorier adjoint), Joël Moulin (secrétaire) et Nicole Bitarelle (secrétaire adjointe).

La cotisation annuelle reste de 10 € pour une personne, de 15 € pour un couple.

Le comité a apporté sa contribution en 2016 au Téléthon de Cornil en vendant du vin chaud et du punch pour enfants.

Le stand du Comité, présent au Marché de Noël de Sainte-Fortunade, proposait des produits allemands : pains d'épices, vin chaud, bière et les traditionnels petits gâteaux de Noël que beaucoup attendaient déjà avec impatience. Et pour la première fois, il participait au Marché de Noël de Cornil et faisait connaître aux habitants les produits de nos amis franconiens.

Deux dates à noter dans vos agendas : le 18 mars aura lieu le repas allemand annuel à Sainte-Fortunade. Gaëtan Briat et son accordéon animera la soirée et fera danser le public. Chacun est convié à ce rendez-vous.

Et puis réservez le premier week-end d'octobre - Fête de la bière - pour



Marché de Noël, stand du jumelage, hôtesse joviales et produits de Moyenne-Franconie !

rendre visite en car à nos amis allemands. Le départ aura lieu le vendredi 6 octobre et le lundi 9 au soir nous verra de retour en Corrèze.

Venez donc vite vous joindre à nous en vous inscrivant au comité de jumelage, afin de découvrir la culture de nos voisins de Moyenne-Franconie.

L'association des Parents d'Élèves

La première soirée de l'APE, fut celle d'Halloween le 31 octobre 2016. Elle a permis aux petits comme aux grands enfants de se déguiser. Ils ont assisté à une séance de cinéma dont le film était de circonstance « L'étrange Noël de Monsieur Jack ». Une nouvelle fois la soirée Zumba du 26 novembre dernier a été un vrai succès. Les enfants ont débuté le cours sous les yeux attentifs de leurs parents. Ensuite, ce sont les parents qui ont pu se déhancher sur les musiques rythmées de cette discipline. Heureusement la buvette était ouverte pour permettre de se rafraîchir.

Nouveauté cette année : la vente de sapins et de jacinthes a ouvert le pas

au marché de Noël. Les parents ont contribué à la confection des pains d'épices et à la mise en pot des jacinthes. L'association pourra ainsi participer aux financements de sorties ou de matériels pour le bien-être de nos jeunes. Le goûter de fin d'année a été apprécié par les enfants. Chacun a été bien sage tout au long de l'année et a reçu un cadeau et des friandises de la part du Père Noël de l'APE.

Les manifestations à venir : grand loto « spécial bons d'achats », le dimanche 12 février après-midi (plein de surprises, venez nombreux !) et le traditionnel marché aux fleurs seront au rendez-vous cette année. L'APE vous remercie de votre fidélité à l'asso-



ciation et de votre investissement lors des différentes manifestations. Si vous souhaitez être bénévole pour les futurs événements, n'hésitez pas à vous faire connaître. Notre courriel : apesaintefortunade19490@gmail.com

La FNACA

Les Anciens Combattants ont terminé l'année 2016 par une très belle célébration du 11 novembre, avec une forte participation de la population ainsi que des enfants des écoles et de leurs maîtres. Un excellent repas réunissant 90 participants a clôturé la journée. Merci encore à tous, et merci aussi à nos bénévoles, hommes et femmes, pour l'organisation de cette rencontre.

Notre programme de l'année 2017 commencera le dimanche 19 mars, en commémorant le 55^e anniversaire de

la fin de la guerre d'Algérie. La cérémonie aura lieu à 11 h 30, au monument aux morts et sera suivie du vin d'honneur.

Un repas choucroute, ouvert à tous, servi à la salle de l'Orangerie à 13 h, clôturera la journée. Une sortie d'une journée est également prévue courant mai (la date est encore à définir). Nous avons une pensée aux familles de nos amis disparus et à ceux dont l'état de santé reste fragile.



Pour tout contact : Auguste Tronche
au 05 55 27 33 01

Le Foyer rural

En 2017 il y aura des innovations au Foyer Rural ! D'abord il se dote d'un logo. Ensuite, lors de la Marche des Châteaux du 30 avril, un circuit destiné aux vélos tous chemins (VTC) sera ajouté au circuit pédestre.

En septembre, ouverture d'une nouvelle section « Initiation et perfectionnement à l'informatique » et fin 2017 verra l'ouverture d'une section



« Marche pédestre ».

Pour tous renseignements, contacter le Président au 05 55 27 29 93 ou au 06 20 57 71 00.

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Les membres de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017. La Confrérie a tenu son Assemblée Générale le 18 novembre 2016 au Moulin de Lachaud. Le rapport moral laisse apparaître une année avec de nombreuses sorties pour faire connaître nos deux spécialités locales et les couleurs de notre commune. En retour nous avons reçu 15 Confréries amies à notre Chapitre du 24 septembre. Le bureau sortant a

été reconduit pour 2017 qui sera une année sans chapitre, avec comme priorité le recrutement de nouveaux Confrères.

Pour bien débiter l'année 2017 nous nous sommes retrouvés à l'Orangerie le 14 janvier avec nos conjoints pour échanger nos vœux et passer une soirée amicale autour d'un repas, avec galette des rois en prime. Nous vous donnons rendez-vous le



samedi 11 mars pour une vente de farcidures à emporter dans le parc du Château.

Le Club des Aînés a toujours un bon coup de fourchette !

Les Aînés de Sainte-Fortunade ont terminé l'année 2016, le dimanche 4 décembre au restaurant Lagarde, autour d'un repas copieux et excellent, dans une ambiance joyeuse et conviviale !

Nous fêtons les 80 et 90 ans de nos adhérents. Cette année, ils étaient deux : Marie-Louise Pesset, 80 ans et Pierre Eyrolles, 90 ans. Un présent,

offert par le club, leur a été remis. Malheureusement, nous perdions un ami en décembre, Pierre Queyrel, qui était toujours actif et de bonne volonté pour aider... quand sa santé le lui permettait !

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 22 janvier et un repas farcidures aura lieu le dimanche 19 mars 2017.



Des Aînées heureuses au repas du CCAS.

Club de Tennis de Table

Actuellement le club compte une vingtaine de licenciés allant de la catégorie minime jusqu'à sénior. Nous avons 2 équipes engagées en championnat départemental D3. 7 enfants ont rejoint le club cette année et participent déjà avec enthousiasme au Championnat Jeunes et Critérium Fédéral.

Une séance d'entraînement est proposée pour les enfants tous les lundis hors période de vacances de 18 h 30 à 19 h 30 et pour les adultes de 19 h 30 à 21 h 00.

Cette année le club s'investit dans

l'encadrement de l'activité périscolaire « Tennis de Table » avec l'école de Sainte-Fortunade en partenariat avec la Mairie. Cette activité a été mise en place depuis le 7 novembre de 15 h à 16 h tous les lundis.

Depuis plus de 20 ans à Sainte-Fortunade, le Tennis de Table se pratique de 10 à 70 ans, dans un esprit de convivialité, avec ou sans compétition.

Les membres du bureau sont : José



La génération montante assure la relève.

Da Silva (président), Rémy Coet (trésorier), Betty Dhennin (secrétaire) et notre concours de belote annuel est prévu le samedi 11 mars 2017 à la salle polyvalente. Contactez-nous au 06 78 74 15 95

Les Réveillés vous invitent au cabaret

Le groupe folklorique « Les Réveillés » vous convie à sa soirée cabaret, le samedi 25 février, à partir de 20 h 30, à la salle polyvalente. Le spectacle présenté sera celui de l'association Son et Lumière de Gimel. Réservation conseillée au 06 71 65 57 42 ou au 06 37 85 01 62.

Nouvelle année, nouveau programme... les répétitions continuent les vendredis soirs, salle de l'Orangerie, à 20 h pour les enfants et 20 h 45 pour les adultes avec de nouvelles danses suite au travail de réflexion de la commission et aux stages de perfectionnement effectués.



Le 16^e Homme Corrèze fait le Haka !

CLUB DE SUPPORTERS DU STADE TOULOUSAIN

C'est un bus complet qui est parti le 26 novembre 2016 au Stade de France pour assister à la rencontre France/Nouvelle Zélande. Malgré la défaite, ce fut une belle journée remplie d'émotion avec une Marseillaise chantée par 78 000 personnes et



un Haka digne de ce nom. L'association était aussi présente au Marché de Noël de Sainte-Fortunade.



Yog'attitude

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PROJETS DE NOUVELLE ANNÉE

Vendredi 6 janvier, Yog'attitude a tenu son assemblée générale à l'issue de sa séance hebdomadaire. Martine Caillaud a présenté aux membres présents et à Isabelle Bésanger, représentant la municipalité, un bilan financier équilibré. Le nombre de membres a continué sa progression en 2016 avec une vingtaine de yogistes inscrits en septembre. Hervé Chevalier dispense ses cours de Hatha yoga tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 45, salle de l'Orangerie et rassemble un public varié, mixant les générations.

En dehors des cours, l'association participe à la vie de la commune en apportant son aide lors des marchés de pays et du marché de Noël. Elle représente Sainte-Fortunade lors des stages d'été de « yoga et randonnée » organisés par Hervé Chevalier au Coiroux. Elle participe à la vie éco-

nomique locale en se réunissant autour d'un repas farcidures, au moins une fois par an. En 2017, Yog'attitude souhaite développer l'intérêt pour le yoga en partageant les événements qui ont lieu dans la région, autour du yoga.

L'assemblée générale s'est terminée par la réélection du bureau : Michèle Verdier, présidente ; Martine Cail-



Auto-moto club

L'auto moto club commence les préparatifs pour sa 1^{re} rando tout terrain qui aura lieu les 17 et 18 juin 2017. Les bénévoles se sont retrouvés sur deux dimanches pour créer les parcours qui seront empruntés par les participants. Une réunion s'est tenue le vendredi 3 février.

laud, trésorière et Chantal Bontemps, secrétaire. Pour clore la soirée, les membres et les invités ont partagé petits fours maison et galette des Rois.

Les mains à la pâte

Le pétrin tourne toujours et le four est encore chaud. Bertrand et Albina Pouget ont laissé l'art de la tourte et du croissant à leur mitron... devenu depuis le boulanger de Sainte-Fortunade. Une mission essentielle dans notre village que reprend David Martin, sans discontinuer.

Riche de l'expérience acquise durant 3 années en « Contrat de génération » passées chez son ancien patron, il loue aujourd'hui le fond de commerce. Assisté de son épouse Chloé qui suit la comptabilité, la gestion, s'occupe des emballages et nous accueille au comptoir, notre boulanger s'appuie sur une solide formation. Durant son cursus CAP/BP au CFA de Tulle, il a enrichi son savoir à la « Bäckerei Buob »

à Schorndorf. Ju m e l a g e avec Tulle oblige, c'est dans ce restaurant-boulangerie renommé qu'il a appris - entre autres - l'art du Bretzel, dont il prévoit de faire profiter bientôt les fortunadais.

Autre projet, la baguette « Tradition » dont il ne nous a pas encore livré le secret !

David Martin réalise lui-même les pâtisseries qui garnissent ses rayons, mais il cherche déjà un pâtissier à plein temps pour assurer les « coups

de feu » des périodes-chocolats : Pâques et Noël. Mouler des cloches, des poules, des lapins et des œufs est un art qui prend beaucoup de temps.

Sainte-Fortunade est heureuse d'accueillir son jeune boulanger - un artisan pétri de l'esprit européen - et dont chacun aura déjà remarqué le professionnalisme et la qualité de la production.



Le mur de la honte

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

Nous ne pouvons que déplorer un manque de civisme de certains de nos concitoyens, qui, malheureusement, perdure. Le tri effectué par chacun de nous permet de revaloriser ces déchets qui représentent une source, non négligeable, de financement du service de traitement de Tulle aggro, engendrant une diminution de la taxe concernant le ramassage des ordures ménagères.

Trions et arrêtons de déposer nos déchets n'importe où et surtout n'importe comment. Les agents communaux ont d'autres tâches qu'ils ne peuvent effectuer, pendant qu'ils nettoient les dépôts sauvages.

Nous avons à notre disposition, des déchetteries gratuites qui sont

ouvertes :

- à Mulatet du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- à Ladignac-sur-Rondelles du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Il est bon de conserver en mémoire, qu'un dépôt sauvage est passible d'une amende de 1500 €. Un ramassage gratuit des encombrants, en porte-à-porte, sera de nouveau organisé au printemps, comme l'an dernier.



Le Bois de Paumel



Le Dr. Lascaux a pris sa retraite

Le Dr. Lascaux a exercé pendant 37 années dans la commune (1979-2016) ; il a donné l'exemple d'une hygiène de vie et du maintien en forme en étant lui-même coureur à pied et en sillonnant les chemins fortunadais au sein d'une petite

équipe de passionnés, et a même participé à ce titre à un Marathon de New York ! Il a eu le bon goût de rechercher un médecin le remplaçant au moment de son départ à la retraite.



Les élections en 2017

En 2017, nous élirons le nouveau Président de la République et les 577 députés qui siègeront à l'Assemblée Nationale. Ils sont élus pour 5 ans. Ces élections se dérouleront en 2 tours de scrutin. Le calendrier est le suivant :

L'élection présidentielle

1^{er} tour : dimanche 23 avril 2017,
2^e tour : dimanche 7 mai 2017.

Les élections législatives

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017,
2^e tour : dimanche 18 juin 2017.

Recensement au Service National de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur ce site internet en se créant un espace personnel : <http://www.mon-service-public.fr>

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^e anniversaire et dans les trois mois suivants. À l'issue de cette démarche, la mairie remet une attestation de recensement qui doit



être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Adresse du Centre : 88 rue du pont Saint-Martial, 87000 Limoges

Accueil téléphonique uniquement au 05 55 12 69 92 du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 30. Mail : csm-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Recensement de la population en 2017

Cette année, les agents recenseurs vont sillonner la commune afin de procéder à la nouvelle campagne de recensement. Du 19 janvier au 18 février 2017, Mathilde Bonnet, Élodie Monteil, Laurie Breuil et Théo Bésanger vont se présenter, munis d'une carte officielle, dans les foyers afin de remplir un formulaire

de renseignements. Cette démarche a pour but d'affiner les données qui déterminent la participation de l'État au budget de la commune : plus elle est peuplée, plus la participation est importante. Au niveau local, le nombre d'habitants détermine entre autres le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le



nombre de pharmacies, le développement des moyens de transport...

Enchantez le quotidien de nos enfants avec Lire et Faire Lire !

Depuis sa création en 1999, Lire et Faire Lire permet à des bénévoles de plus de 50 ans de lire des histoires aux enfants. Ce sont aujourd'hui plus de 17 200 bénévoles qui interviennent partout en France, afin de partager avec ces enfants le plaisir de fréquenter les livres et la littérature. Nous œuvrons aussi pour que les tout-petits puissent avoir un premier contact avec les livres.

Pour atteindre cet objectif, l'association cherche de nouveaux bénévoles.

Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût et le plaisir pour la lecture ?

Connectez-vous dès aujourd'hui au site Internet de Lire et Faire Lire pour devenir bénévole-lecteur en Corrèze : www.lireetfairelire.org ou contactez-nous : 4 impasse Pièce Saint-Avid, 19000 Tulle, tél. 05 55 26 84 01, mail : lireetfairelire@fal19.frphone



Que faire de vos déchets de soins perforants ?

Les exploitants et les fabricants mettent gratuitement à la disposition des pharmacies des collecteurs (boîtes à aiguilles) destinés à recueillir les « DASRI » produits par les patients. Sur simple présentation d'une ordonnance, des boîtes à aiguilles jaunes à couvercle vert accompagnées d'un mode d'emploi sont mises à disposition des patients qui se soignent à domicile sans l'intervention d'un professionnel de santé.

0 805 69 35 36, service et appel gratuits.



Les services

CCAS

REPAS DES AÎNÉS, AGAPES ET RETROUVAILLES !

C'est le dimanche 15 janvier, qu'a eu lieu le traditionnel repas des Aînés de la commune. Cette année, 91 convives ont participé au repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale. Le Maire, Michel Jau-

lin, a présenté ses vœux à l'assemblée. Il a ensuite fait un rapide tour d'horizon des projet communaux prévus pour 2017, puis rappelé les actions et travaux réalisés en 2016. Le repas était préparé et servi par l'équipe du

Moulin de Lachaud, l'animation assurée par Béatrice et son accordéoniste. L'ambiance fut chaleureuse et conviviale comme à l'accoutumée !



Pour l'avenir, dans le respect de nos engagements...

Voilà bientôt 3 ans que notre équipe a pris ses « fonctions », soutenue par une majorité de fortunadais grâce à un programme ambitieux, conçu pour l'avenir, avec comme « colonne vertébrale » la mise en place d'un Agenda 21 communal.

L'élaboration de ce projet nécessite 3 à 4 années de travail et s'articule pour notre commune autour de 4 axes stratégiques :

- Mobiliser l'ensemble des fortunadais autour d'enjeux locaux partagés ;
- Être acteurs de nécessaires économies d'énergie ;
- Préserver l'originalité d'un environnement mixte ;
- Inscrire nos actions dans la transversalité et la complémentarité.

43 actions ont été définies pour la période 2014-2020.

Aujourd'hui ce travail se voit récompensé par l'obtention

du label « Notre Village, Terre d'Avenir » et la reconnaissance du Ministère de l'Environnement.

Nous sommes fiers du travail accompli, même si celui-ci ne fait que commencer ; à mi-mandat, nous mesurons le chemin parcouru et celui qui reste à faire jusqu'aux prochaines échéances.

Nous formulons le vœu de voir « monter en puissance » cet Agenda 21, afin que chacun d'entre vous se retrouve dans ses valeurs.

Respecter les engagements d'hier pour préparer l'avenir de notre commune : une ambition que nous entendons bien poursuivre ensemble.

*Pour le Groupe
« Sainte-Fortunade demain, Unis et Solidaires »,*

Anthony MONTEIL ■

Tambouille et rifi au château : la valse continue !!!

Nous avons conclu la fin du premier paragraphe de notre dernier article par un prémonitoire : À qui le tour ? En effet, il n'aura pas fallu longtemps pour que notre équipe des casquettes roses fasse l'objet d'une nouvelle défection. Fort heureusement pour elle le nouveau règlement a prévu que l'équipe leader puisse utiliser jusqu'à 4 remplaçants mais y en aura-t-il assez jusqu'à la fin de l'épreuve ? Alors le prochain coup d'éclat : un changement de capitaine ?

Nous devons toutefois relativiser cette défection puisqu'il s'agit d'un départ pour raisons professionnelles et nous en profitons pour saluer tout le travail accompli par Cynthia au cours de ces presque 3 ans. Merci Cynthia pour avoir illuminé le conseil de ton joli sourire et de ta gentillesse. Tu as apporté l'apaisement au sein de ton équipe qui en avait bien besoin. Une équipe qui n'a pourtant pas voulu organiser un pot pour ton départ ! Heureusement ceux et celles qui t'ont appréciée, dont nous sommes, ont su se retrouver autour de ta famille lors d'une soirée sympathique pour arroser ton retour en Guadeloupe...

Et HOP, dehors !

Le redécoupage du département en communautés d'agglomération décidé par le préfet n'aura pas été pour déplaire aux élus tullistes. En effet, Tulle y gagne 5 sièges

renforçant ainsi son pouvoir au sein de l'Agglo. Sainte-Fortunade perd un siège et devinez quoi... Notre maire ne s'est pas privé d'utiliser ce redécoupage pour évincer légalement Xavier Durand, notre représentant à l'Agglo.

Ah, politique quand tu nous tiens...

OUF, la retraite !

Après 37 ans de bons et loyaux services au sein de notre commune, notre médecin de famille a décidé de mettre un terme à sa première vie : l'Active ; et elle l'a été. Un grand merci, Dr. Lascaux, pour tout ce que vous avez apporté à chacun d'entre nous toujours dans la discrétion, avec la même courtoisie et ce grand professionnalisme qui vous caractérisaient.

Que cette nouvelle vie dans laquelle vous entrez vous permette de faire tout ce qui vous a été impossible avant et vous garde en bonne santé : mais nous avons cru comprendre que vous partiez avec dans vos bagages « l'élixir de longue vie », alors...

Nous saluons également le départ à la retraite de Victor Rita qui pendant des années a mis son énergie, ses talents techniques et sa jovialité au service de Sainte-Fortunade en tant qu'agent technique.

Le groupe d'opposition ■



Préau de l'école



Maison médicale



City-stade

Cela s'est passé en 2016



Jumelage Flachslanden



Agrandissement de l'école



Étang de Barreau



Agenda 21, café-débat



Jardinage en activité périscolaire



Terrain multi-sports